

# CAMPS, SEXCLES ET MERCŒUR

## ENQUÊTE PUBLIQUE pour un PARC ÉOLIEN du 7 janvier au 5 février 2019

La société Eolfi et sa filiale Parc éolien Corrèze 1 veulent implanter un **PARC DE 10 ÉOLIENNES INDUSTRIELLES DE 200 M DE HAUTEUR** sur les communes de Camps, Sexcles et Mercœur.

La procédure, engagée depuis plusieurs années, arrive à la phase enquête publique. Dès 2015, le Conseil municipal de Sexcles a exprimé son opposition au projet par le vote d'une motion. Cela ne suffit pas, il faut aussi que la population s'exprime. Témoigner à une enquête publique est un droit du citoyen, au même titre que le droit de vote.

### QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

« L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. » (Définition de la loi du 12 juillet 2010)

**Faites connaître votre avis : ne laissez pas les autres décider pour vous !**



Le parc éolien vu de Sexcles - Source : Photomontage Eolfi

## 10 bonnes raisons de témoigner à l'enquête publique

### Parlons économie locale et finances

① Sous prétexte de sauver la planète et de nous apporter progrès et prospérité, **Eolfi, société financière, vient en Xaintrie uniquement pour faire du profit** : produire plus, gagner plus... et gaspiller plus ! La Xaintrie n'est pas une zone ventée. Mais **l'électricité sera payée aux promoteurs au double du prix du marché**, ce qui explique leurs profits... aux frais des usagers que nous sommes. **Laisser implanter ce projet, c'est s'exposer à la multiplication des parcs éoliens dans la région.**

② Eolfi met en avant les taxes que vont percevoir les communes et la communauté Xaintrie Val' Dordogne. En réalité, **ces taxes partiront aussi vite qu'elles sont arrivées** : par un mécanisme de péréquation, la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne (et les communes qui la composent) reversent déjà, en 2018, plus de 400 000 € au Fonds National de Péréquation. Ceci s'explique notamment par les ressources exceptionnelles liées à l'hydro-électricité.

③ Au lieu de soutenir notre économie, comme les promoteurs de cet industrie le prétendent, **ce projet va altérer notre potentiel touristique et dévaloriser notre patrimoine bâti** (-20% à -30%). De plus, la zone devient inconstructible pour des habitations dans un périmètre de 500 m autour du parc éolien.

**4** Certes les propriétaires des terrains percevront des loyers, mais ils sont liés par un bail emphytéotique et à ce titre **ils risquent de se retrouver dans une trentaine d'années avec un champ de ruines à démanteler à leurs frais**, ou aux frais de la commune s'ils sont insolvables.

**5** Eolfi met en avant les emplois « créés », il n'y aura au final **aucun emploi local créé** en phase d'exploitation.

## Parlons qualité de vie

**6** La Xaintrie est attractive de par son patrimoine bâti traditionnel et la beauté de ses paysages. Ce parc de 10 éoliennes industrielles de 200 m de haut va **fortement détériorer notre cadre de vie**.

**7** Les études réalisées par les promoteurs se veulent très rassurantes quant aux risques de nuisances. Mais les riverains de parcs existants témoignent : ils vous parleront de **bruits lancinants, d'infrasons, de flash lumineux, de problèmes de santé sur les humains et les animaux...**

**8** Les promoteurs veulent implanter leurs éoliennes dans nos zones protégées par les labels Natura 2000 et Réserve de biosphère. Une éolienne de 200 m de haut, c'est **2 fois et demi la hauteur de la cité administrative de Tulle, c'est 2/3 de celle de la Tour Eiffel**.

**9** La vallée de la Dordogne est déjà une région à énergie très largement positive : ses barrages hydro-électriques produisent de l'énergie renouvelable depuis plus de 60 ans. La production d'électricité annoncée par Eolfi ne représenterait que 10 % de celle du barrage du Chastang.

**10** Ces vendeurs d'énergie se présentent comme une **alternative au nucléaire : faux !** Les tenants de l'éolien ne parlent pas de fermer des centrales, mais de faire baisser la part du nucléaire par tous les autres moyens, qu'ils soient renouvelables ou non.

## L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN PRATIQUE

### Où consulter le dossier ?

Dans les mairies de Camps, Mercœur ou Sexcles aux jours et heures d'ouverture  
Sur internet : moteur de recherche > "ICPE 7 janvier parc eolien correze 1"

### Où et comment consigner vos observations ?

#### • En mairie aux jours et heures d'ouverture :

manuscrites directement sur le registre avec la date, nom, adresse et signature.

#### • Directement auprès des commissaires enquêteurs lors des permanences :

- Camps : 7 et 16 janvier, 5 février de 9 h à 12 h / 24 janvier et 5 février de 14 h à 17 h
- Mercœur : 11 et 22 janvier de 9 h à 12 h
- Sexcles : 17 et 29 janvier de 9 h à 12 h

Remise en main propre d'une lettre ou document préalablement rédigé.

*Numéroter les pages et signer le tout. Indiquer sur le registre : remis en main propre à M. le commissaire enquêteur un courrier (ou autre) de x pages - ajouter votre signature sur le registre.*

#### • Par courrier (à envoyer avant le 2 février pour être réceptionné avant le 5 février) à :

M. le président de la commission d'enquête publique Parc Éolien du Deyroux  
Mairie, Le bourg 19430 Camps-St-Marthurin-Léobazel

- Par mail : [pref-environnement@correze.gouv.fr](mailto:pref-environnement@correze.gouv.fr) > objet : enquête publique Parc éolien du Deyroux.

### Contenu de vos observations

Votre opposition doit être claire et sans ambiguïté :  
toujours indiquer en début ou en fin : "Je suis opposé(e) à ce projet d'éoliennes industrielles".

**Donner votre avis et les raisons qui le motivent** : préservation des paysages, historiques, patrimoniales, sanitaires, environnementales, architecturales, professionnelles ...

**Important** : indiquer à quel titre vous êtes concernés > résidence principale ou secondaire, séjours fréquents dans la région, liens familiaux, etc.